

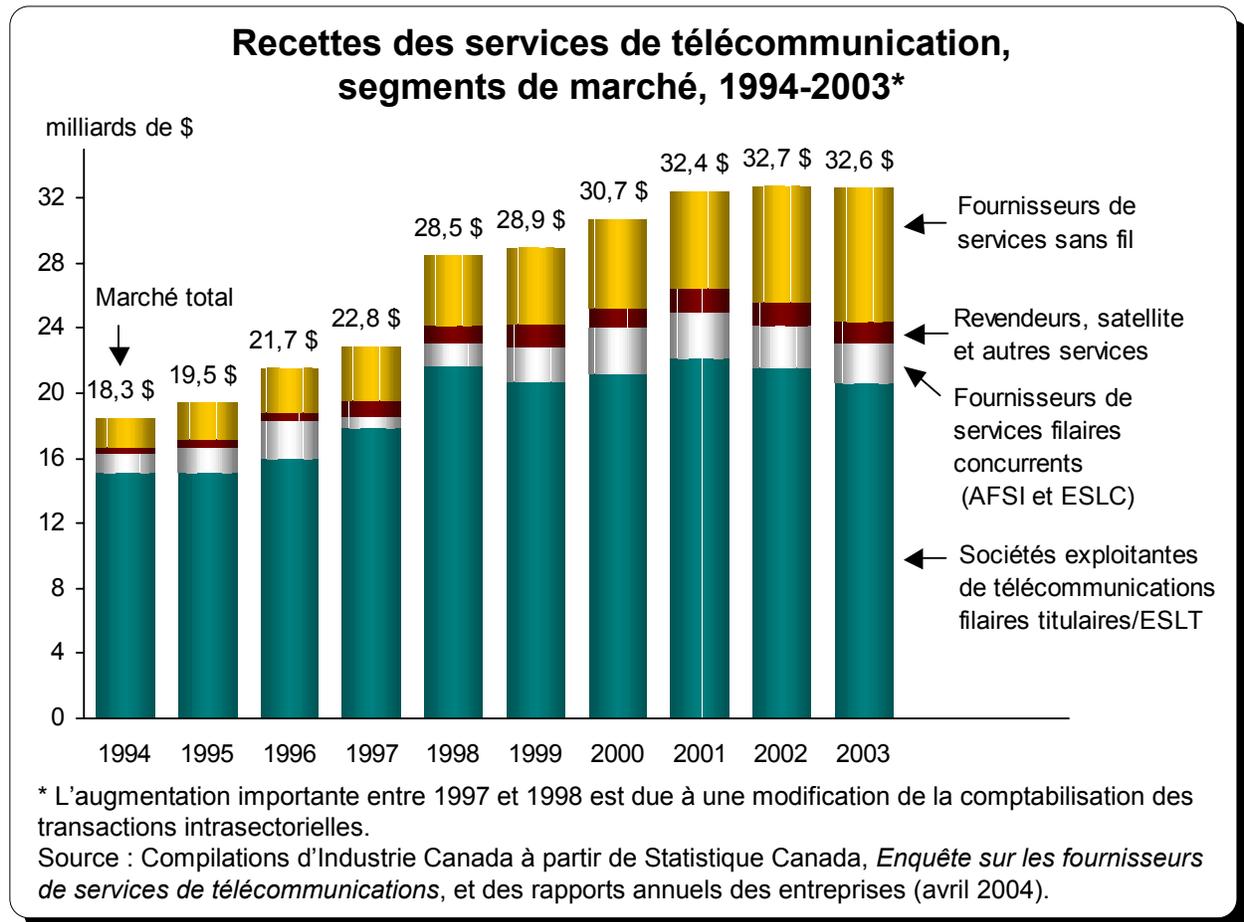
2.2 Services de télécommunication

La section qui suit décrit les différents segments de l'industrie des services de télécommunication axés sur les produits d'exploitation, les bénéfices d'exploitation, l'investissement de capitaux, l'emploi, les salaires et les lignes d'accès.

Marché canadien des services de télécommunication

En 2003, les produits d'exploitation de l'industrie des services de télécommunication s'élevaient à 32,6 milliards de dollars et ils étaient sensiblement les mêmes qu'en 2002 (figure 2.2-1). De 1998 à 2003, les recettes générées par les services de télécommunication ont augmenté à raison de 2,8 p. 100 par an¹. Depuis 1998, la plus grande partie des augmentations totales des revenus découle de la croissance du segment du sans fil, qui a été en moyenne de 13 p. 100 par an. Inversement, les recettes générées par les compagnies titulaires de communication filaire et les segments concurrentiels, comme les revendeurs, la télécommunication par satellite et d'autres segments du marché sont restés relativement stagnants depuis 1999, et dans certains cas, ces segments ont subi de légères baisses.

Figure 2.2-1

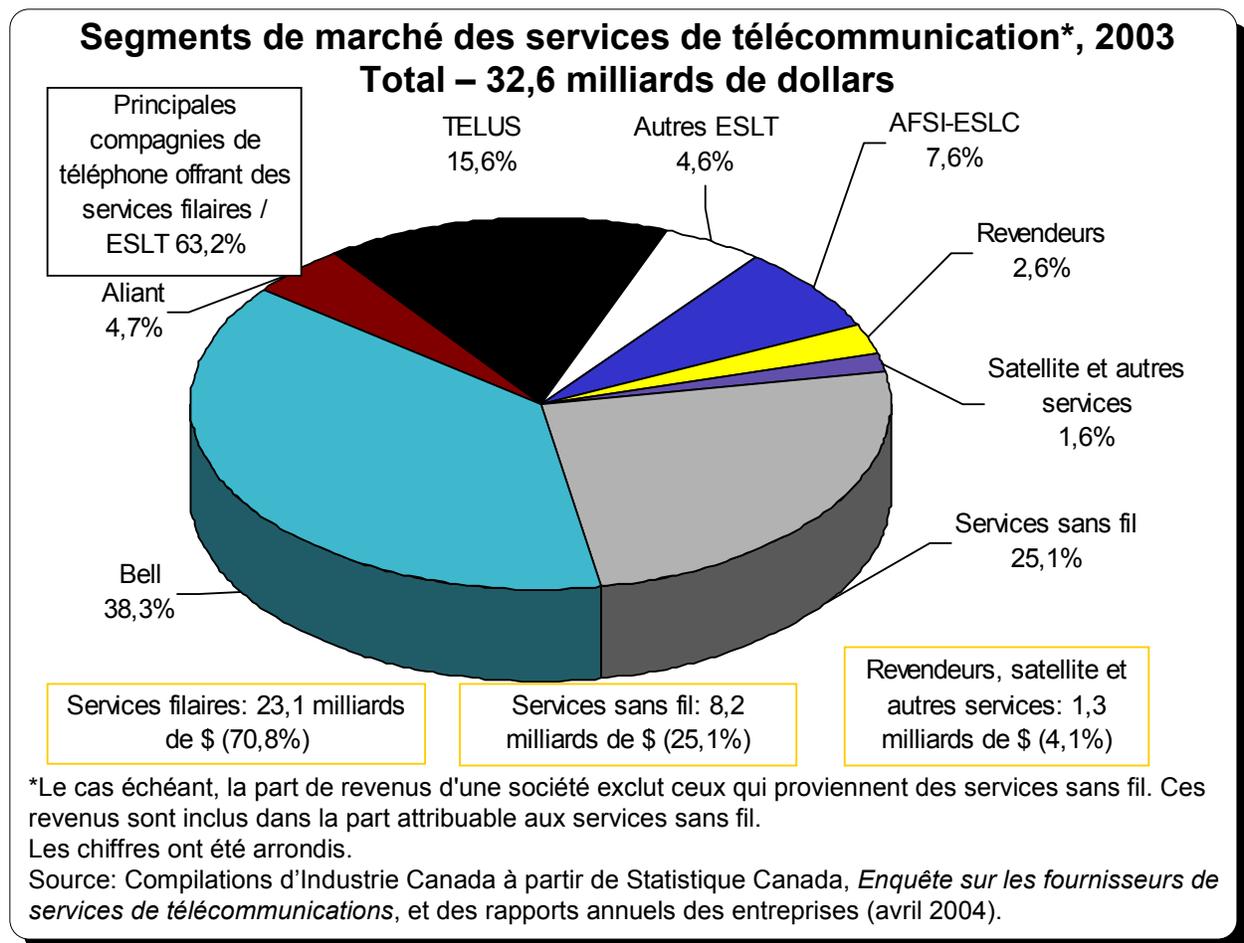


¹ Les grosses augmentations des recettes entre 1997 et 1998 sont dues à des changements liés à la comptabilité, plus particulièrement au traitement de transactions intra-industrielles (c.-à-d. interconnexion, contribution). Depuis 1998, on déclare les transactions brutes et non plus les transactions nettes.

En 2003, les fournisseurs de service sans fil ont été les seuls à connaître une augmentation des revenus, de 977 millions de dollars, ou presque 14 p. 100, comparativement à 2002. Les recettes des compagnies titulaires de communication sur fil ont par contre diminué de 4,2 p. 100, ou 896 millions de dollars, au cours de cette même période. De même, les recettes des fournisseurs de service sur fil ont diminué de 210 millions de dollars, soit de 7,8 p. 100, en 2003. Les revenus des revendeurs, des fournisseurs de services de télécommunication par satellite et d'autres services de télécommunication sont restés à peu près les mêmes en 2003 (figure 2.2-1).

Entre 2002 et 2003, les parts de marché des segments de communication filaire et sans fil ont changé. Les fournisseurs de service sans fil ont augmenté leur part des revenus totaux des services de télécommunication de 3,1 points de pourcentage, aux dépens des entreprises de communication filaire titulaires et concurrentes. À cet égard, les entreprises titulaires de communication filaire ont perdu 2,5 points de pourcentage et les entreprises concurrentes de communication filaire ont perdu 0,6 points de pourcentage (figure 2.2-2). La baisse des recettes des ESLT a principalement touché Bell Canada et TELUS, dont les parts ont respectivement diminué de 1,4 et 0,6 point de pourcentage². Le segment des revendeurs/service par satellite est resté stable à environ 4,1 p. 100 des recettes totales.

Figure 2.2-2

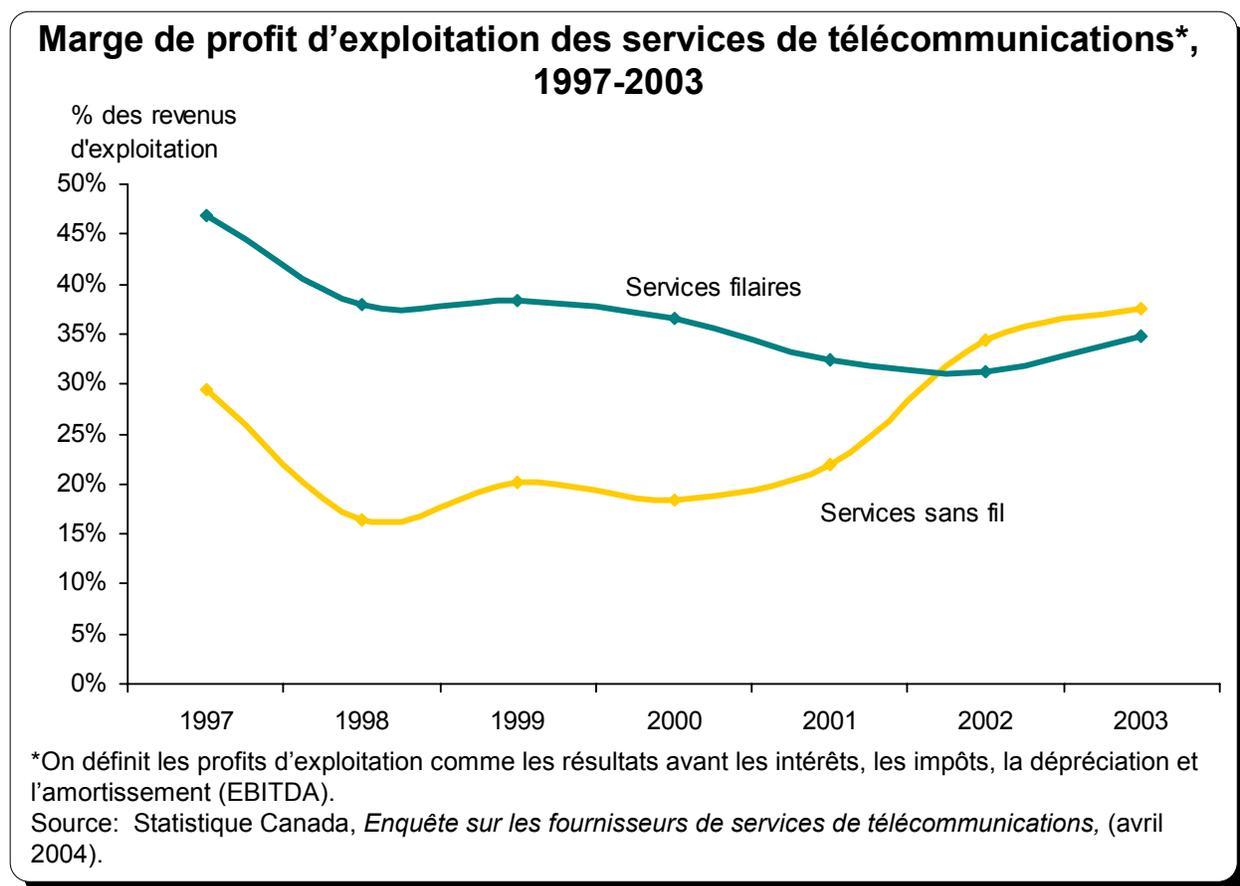


² Le cas échéant, la part des recettes de chaque entreprise exclut les recettes provenant du service sans fil. Les recettes provenant du service sans fil sont incluses dans la part des recettes correspondant au service sans fil.

2.2.2 Bénéfice d'exploitation -- bénéfices avant intérêts et impôts, dépréciation et amortissement (BAIDA)

En 2003, le bénéfice d'exploitation des services de télécommunication était d'environ 11,1 milliards de dollars, soit 35 p.100 des recettes d'exploitation³. La figure 2.2-3 montre que ce résultat positif peut être attribué à la fois aux segments des communications filaires et sans fil. À la fin des années 1990, le segment du sans-fil affichait des marges d'exploitation plus faibles que le segment filaire, en partie à cause des coûts de démarrage importants résultant de l'introduction des services de communications personnelles (SCP). En 2002, la marge d'exploitation du sans-fil a dépassé celle de la communication filaire pour la première fois et cette tendance s'est poursuivie en 2003, passant à 37 p. 100. La marge d'exploitation du segment filaire a gagné 3,6 p. 100 points de pourcentage pour passer à 35 p. 100 en 2003 (figure 2.2-3).

Figure 2.2-3

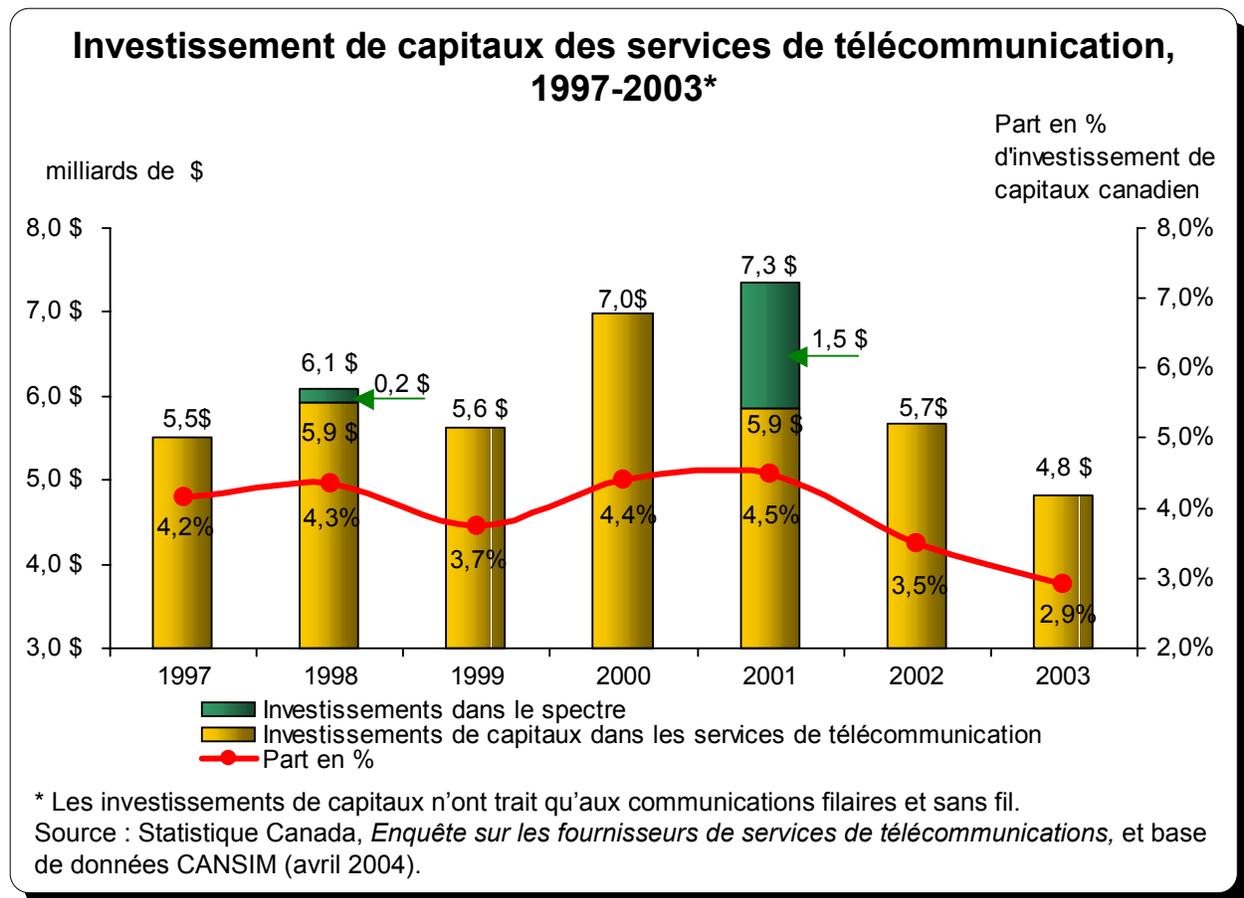


³ Le bénéfice d'exploitation des services de télécommunication couvre uniquement le service filaire et le service sans fil.

2.2.3 Investissement de capitaux

En 2003, les dépenses en capital liées aux services de télécommunication filaire et sans fil étaient de 4,8 milliards de dollars (en dollars courants). Les dépenses en capital des services de télécommunication ont diminué de presque 15 p. 100 comparativement à 2002. Par rapport à l'ensemble de l'économie, la part d'investissement en capital de l'économie dirigée vers l'industrie des services de télécommunication a été de 2,9 p. 100 en 2003, son niveau le plus bas depuis sept ans (figure 2.2-4).

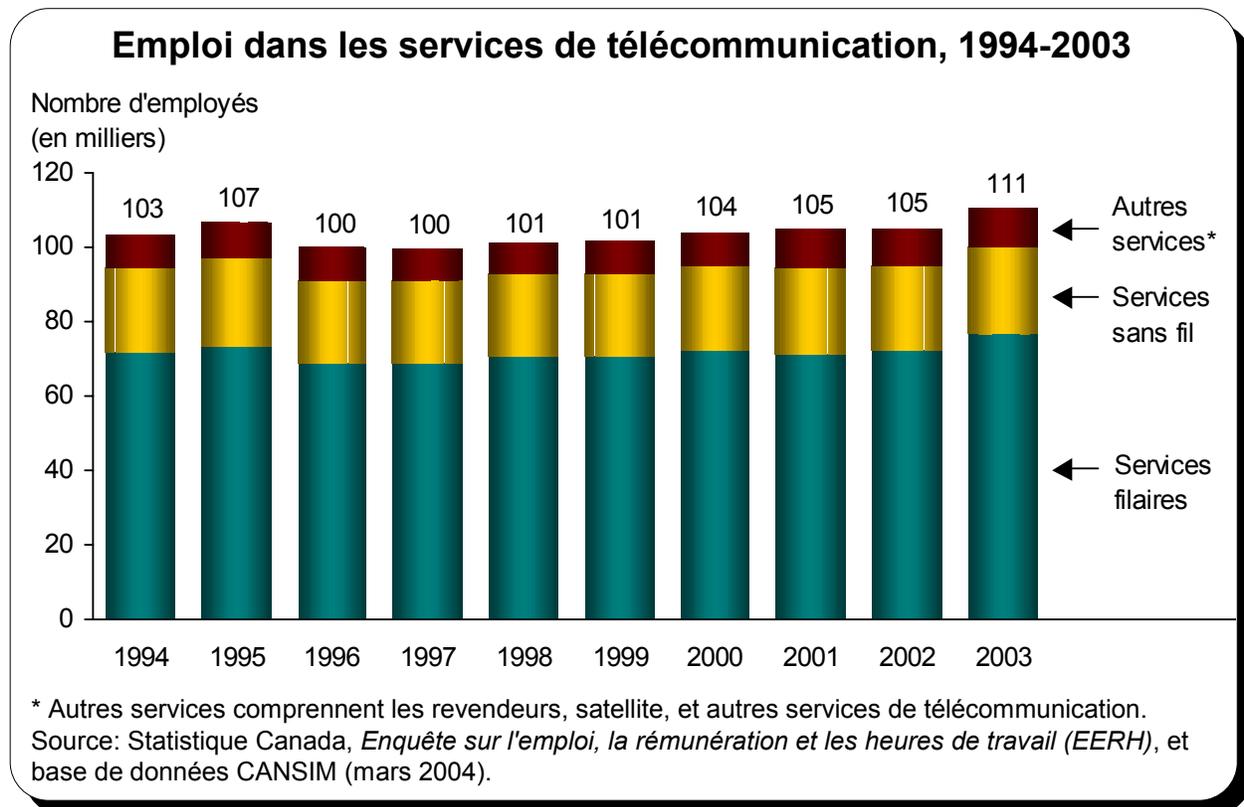
Figure 2.2-4



2.2.4 Emploi

En 2003, l'industrie des services de télécommunication employait 110 834 personnes, soit 5,5 p. 100 de plus qu'en 2002. Depuis 1994, la composition de l'emploi dans les services de télécommunication est restée relativement stable : environ 69 p. 100 des emplois proviennent du segment filaire, 22 p. 100 du sans-fil et les 9 p. 100 restants, des revendeurs, des services par satellite et autres. En 2003, le nombre des emplois a augmenté dans les trois segments, principalement dans celui du sans-fil et des revendeurs, des télécommunications par satellite et d'autres segments, qui employaient respectivement 4 514 personnes et 678 personnes de plus qu'en 2002 (figure 2.2-5).

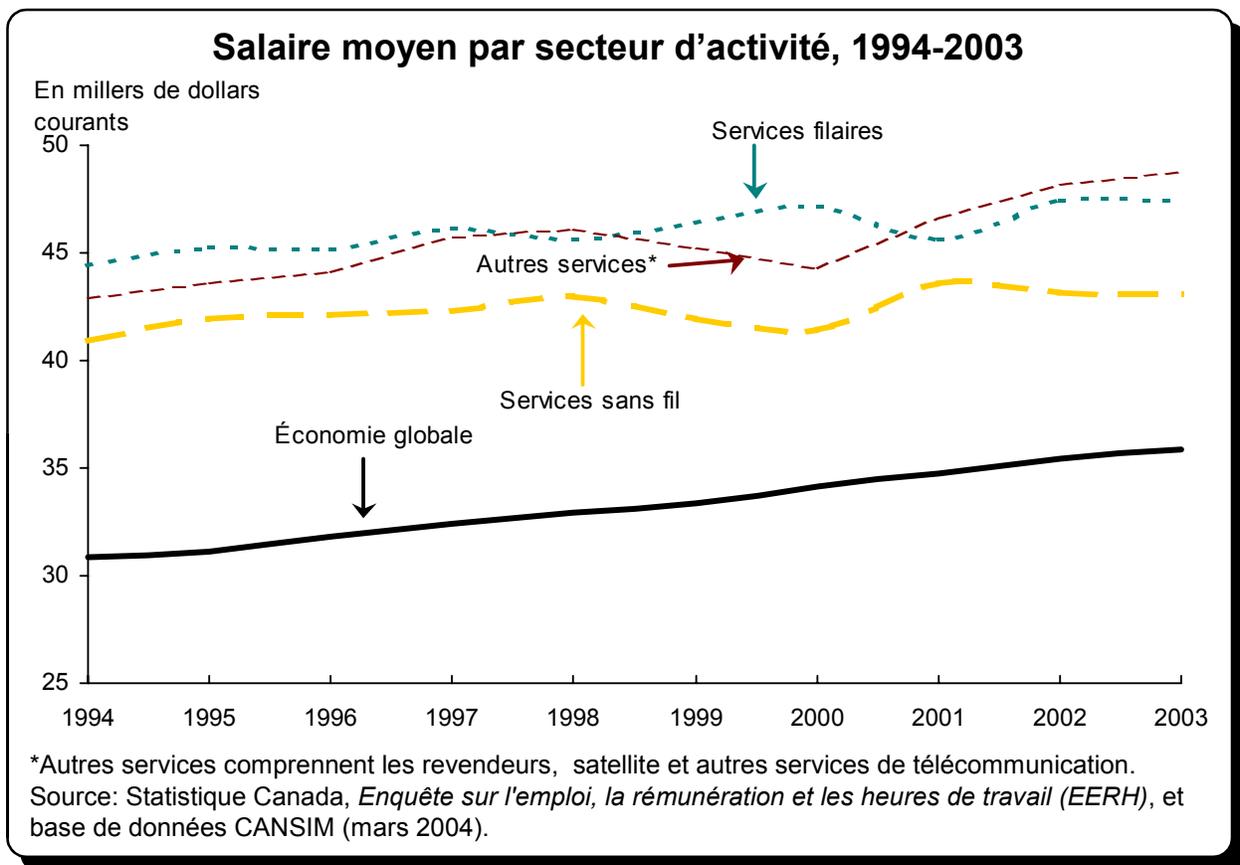
Figure 2.2-5



2.2.5 Salaires

Depuis 1994, les salaires moyens annuels des services de télécommunications sont bien plus élevés que le salaire annuel moyen dans l'ensemble de l'économie canadienne. Le salaire moyen des segments filaires et sans fil était plus élevé de 32 p. 100 et de 20 p. 100 (respectivement) par rapport au salaire annuel moyen pour l'ensemble de l'économie en 2003, et il est resté relativement inchangé, à 47 410 \$ et à 43 096 \$. Entre 2000 et 2003, dans le segment des revendeurs, des service de télécommunication par satellite et autres, les salaires annuels ont augmenté de 3,3 p. 100 par an, en moyenne, pour atteindre jusqu'à 48 761 \$, principalement à cause d'une augmentation du nombre des emplois mieux payés (figure 2.2-6).

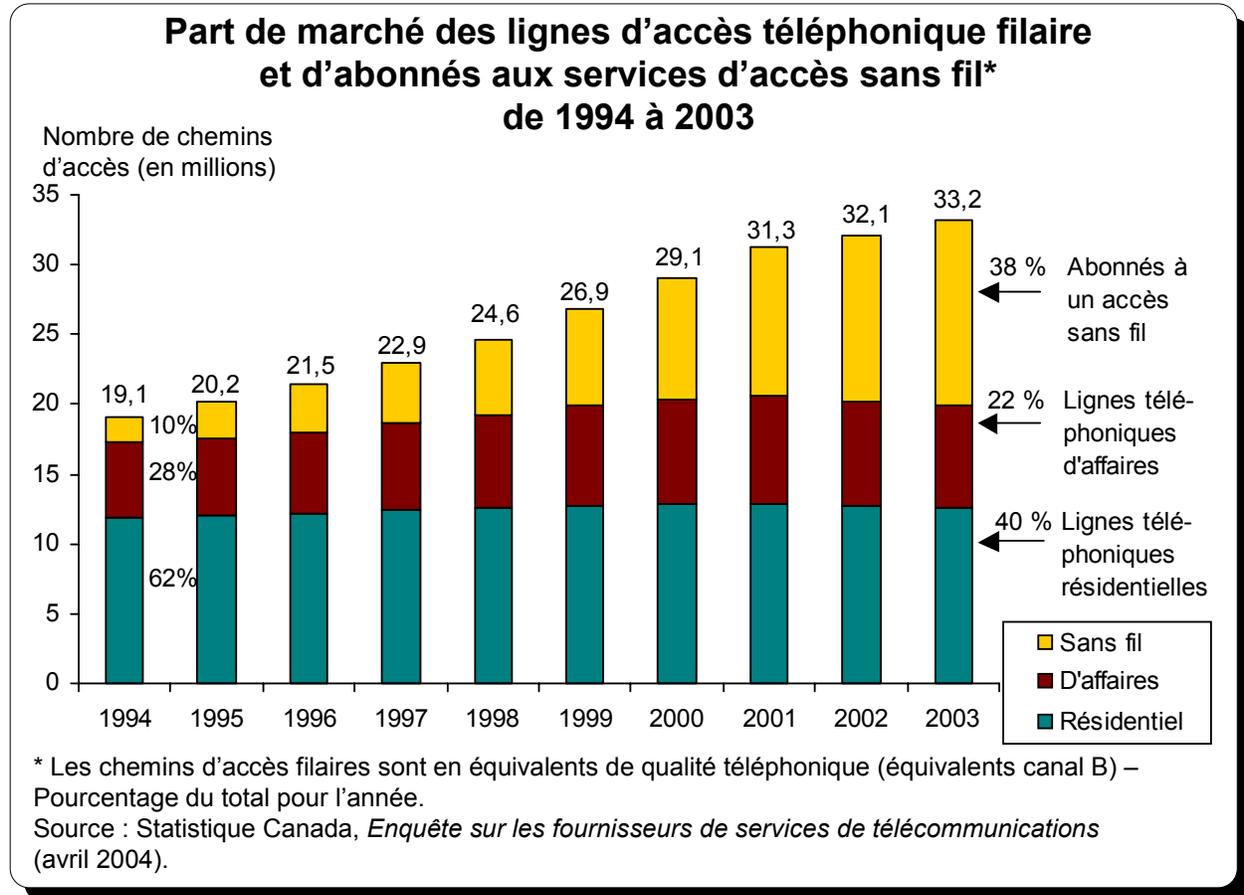
Figure 2.2-6



2.2.6 Lignes d'accès

Les lignes d'accès aux télécommunications ont augmenté à un taux annuel moyen de 6,3 p. 100, de 1994 à 2003, au fur et à mesure que le nombre des abonnés au RTPC sur fil et au service sans fil est passé d'environ 19,1 millions à 33,2 millions (figure 2.2-7)⁴.

Figure 2.2-7



La part des lignes téléphoniques résidentielles, qui était de 62 p. 100 (11,8 millions) de l'ensemble des lignes en 1994, est tombée à 40 p. 100 (12,7 millions), à la fin de 2003. Dans une moindre mesure, la part des lignes téléphoniques commerciales sur fil a aussi diminué au cours de la même période. De 28 p. 100 (5,4 millions) en 1994, elle est tombée à 22 p. 100 (7,3 millions). Le plus important changement est celui qui a touché la part des abonnés au service sans fil, qui est passée de 10 p. 100 (1,9 million) en 1994, à 40 p. 100 (13,2 millions) en 2003 (figure 2.2-7).

⁴ L'expression **ligne d'accès** employée dans la présente section désigne une voie de transmission sur fil ou sans fil qui relie un client à un fournisseur de services de télécommunication.

2.2.7 L'indicateur de télédensité

Les organisations internationales, comme l'Union internationale des télécommunications (UIT), comparent le développement international des télécommunications d'après le nombre de lignes d'accès résidentielles et commerciales pour 100 habitants, ce qui s'appelle aussi télédensité. La figure 2.2-8 montre l'évolution de la télédensité au Canada avec le temps. Elle a nettement augmenté au cours des dernières années, passant de 65,8 lignes d'accès pour 100 habitants en 1994, à 104,6 lignes d'accès par 100 habitants à la fin de 2003, ce qui représente un rapport supérieur à un pour les lignes d'accès de la population aux télécommunications⁵. On dénombrait 39,9 lignes téléphoniques filaires résidentielles et 23,0 lignes téléphoniques filaires commerciales par 100 habitants en 2003. L'indicateur correspondant de télédensité des abonnés au service sans fil était de 41,7 abonnés pour 100 habitants. L'augmentation de la télédensité totale a surtout résulté de la composante sans fil qui a augmenté de 35,3 abonnés par 100 habitants depuis 1994. Inversement, la télédensité des lignes filaires commerciales a augmenté plus modestement de 4,4 lignes d'accès aux 100 habitants pendant cette période, alors que la télédensité des lignes filaires résidentielles a diminué de 0,9 ligne pour 100 habitants, à cause de la récente baisse du nombre de lignes téléphoniques filaires résidentielles (figure 2.2-8).

Indicateurs de télédensité

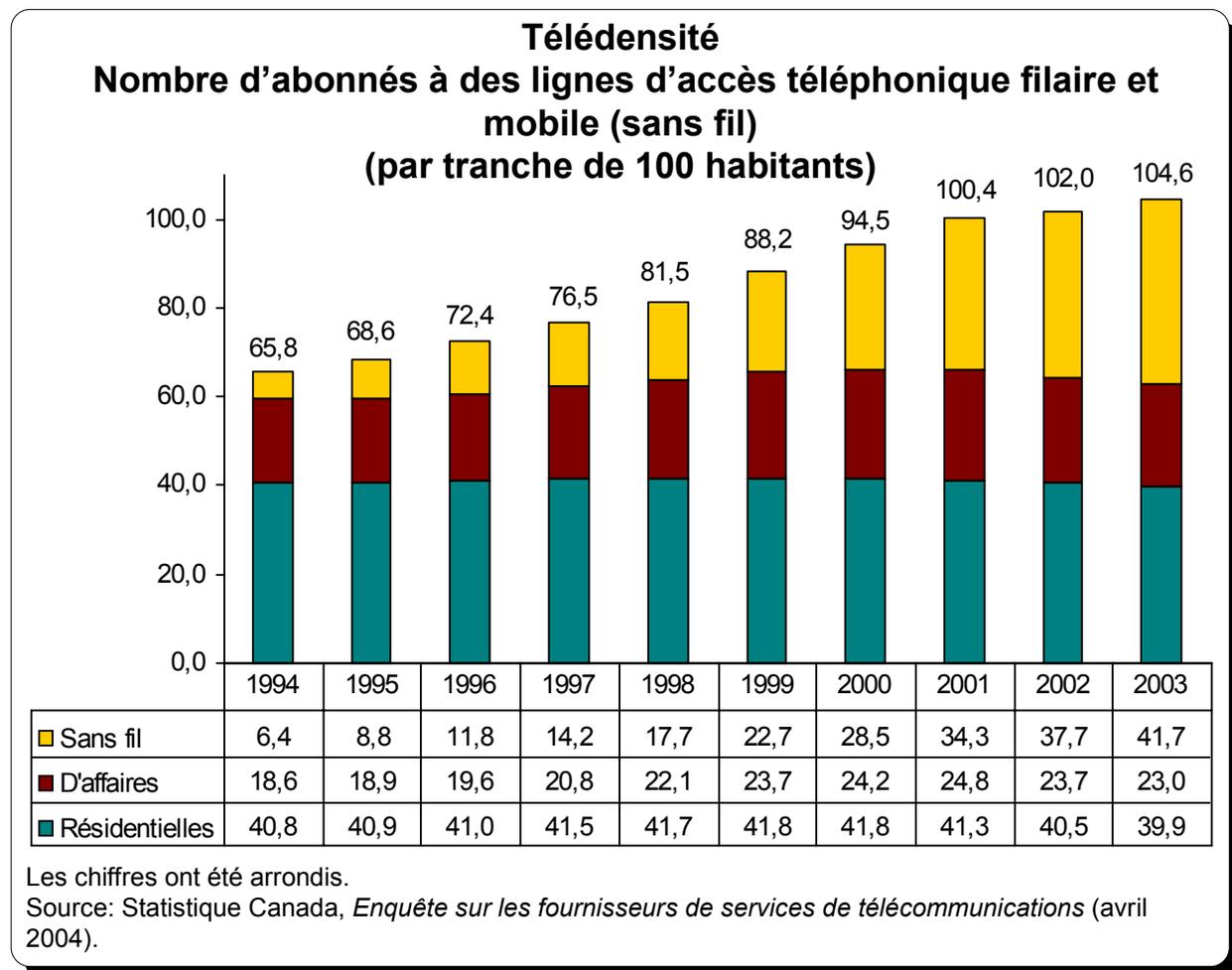
Le nombre de lignes principales par 100 habitants, c.-à-d. la télédensité, a traditionnellement été utilisée comme indicateur du déploiement du réseau de télécommunication d'un pays et de la mesure dans laquelle ses ménages et ses entreprises sont reliés à ce réseau. Dans sa version originale, cet indicateur donne une mesure du développement du réseau téléphonique public commuté (RTPC) dans un pays ou dans une région spécifiques⁶. Dans les années 1990, la définition de l'indicateur de télédensité a été étendue aux abonnés du service mobile (sans fil) du RTPC pour tenir compte de l'introduction et de l'importance de l'accès au service sans fil⁷.

⁵ Les 104,6 lignes d'accès par 100 habitants correspondent à une moyenne nationale. Certains Canadiens peuvent avoir plusieurs lignes alors que d'autres peuvent ne pas avoir accès au service. D'après Statistique Canada, 97,9 p. 100 des ménages canadiens avaient un téléphone en 2002, base de données CANSIM (décembre 2003).

⁶ Le réseau téléphonique public commuté (RTPC) est défini par Statistique Canada comme le réseau d'accès à distance mondial (commutation, circuits, transmissions et services d'accès), ou une partie de ce réseau, qui sert à établir des communications vocales ou non vocales (texte, audio ou données) suivant une voie initialement établie à partir de la signalisation téléphonique normale ou de circuits commutés ordinaires de communication interurbaine – Statistique Canada, *Statistiques trimestrielles des télécommunications*, 56-002-XIE.

⁷ Union internationale des télécommunications (UIT), *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde*, 1998, et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives des communications*.

Figure 2.2-8



Les autres mesures de télédensité sont notamment le nombre de lignes téléphoniques résidentielles pour 100 ménages et le nombre de lignes téléphoniques commerciales pour 100 employés. Tous ces indicateurs montrent que la télédensité des lignes résidentielles et commerciales au Canada a lentement diminué depuis 1999 (tableau 2.2-1).

Tableau 2.2-1 Autres indicateurs de la télédensité*

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Lignes téléphoniques résidentielles filaires pour 100 ménages | 111 | 111 | 110 | 111 | 111 | 110 | 110 | 108 | 106 | 104 |
| Lignes résidentielles commerciales filaires pour 100 employés | 50,8 | 51,1 | 53 | 55,1 | 57,6 | 59,5 | 59 | 58,9 | 54,6 | 54,6 |

*À la fin de la période, 1994-2003.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle auprès des fournisseurs de services de télécommunications* (avril 2004).